

Extrait du procès-verbal de la réunion de Conseil d'administration de l'UPA de Charlevoix-Ouest tenue le 10 avril 2024 à 19 h 30.

Résolution

Objet : Élection pour le poste de Vice-président 2024

Considérant L'adoption des règlements généraux du syndicat de l'UPA de Charlevoix-Ouest le 8 avril 2013 ;

Considérant Que le conseil d'administration doit recommander, par résolution, un candidat au poste de vice-président à l'assemblée générale annuelle ;

Considérant Que la résolution sera présentée à l'assemblée générale annuelle pour ratification ;

Considérant Que le poste de vice-président sera en élection lors de l'AGA ;

Sur motion dûment proposée par M. David Tremblay, appuyée de M. François Leblanc est résolu à l'unanimité de :

1. Proposer M. Carl Gilbert à titre de vice-président de l'UPA de Charlevoix-Ouest pour un mandat d'un (1) an ;
2. Demander à l'assemblée générale annuelle de ratifier la résolution.

Certifiée, copie conforme

Nicole Langlais

Nicole Langlais, secrétaire
UPA de Charlevoix-Ouest